



Ville de
Sierentz
infos



Anniversaires

94 ans Jeanne STURCHLER née BISSEL le 03 mars
 92 ans Hélène MARLIER née ADALID le 04 mars
 92 ans François METZGER le 20 mars
 91 ans Jeanne SINNIGER née FLUCK le 30 mars
 89 ans Albert KOERPER le 08 mars
 89 ans Lucia CARRIERO née D'AMICO le 12 mars
 88 ans Maurice ROSENFELD le 08 mars
 88 ans Huguette HENNA née HOMMATER le 21 mars
 83 ans Claude MUNCH le 1er mars
 83 ans Jacqueline HOOG née PHILIPPE le 04 mars
 82 ans Michèle LEQUIN née TESSON le 18 mars
 81 ans Jeannette HASSLER née GENG le 11 mars
 81 ans Christiane FLECK née KESSLER le 17 mars

Naissances

Victoria 09/12/2020 fille de Julia ZIMMERMANN
et de Loïc DELAFOLIE
 Hugo 10/12/2020 fils de Claire NIERENGARTEN
et de Pierrick PERBAL
 Léo 17/12/2020 fils de Aurélie SCHWEBELEN
et de Anthony MOUTH
 Zayd 20/12/2020 fils de Ouahiba AMMOR
et de Mostafa QUARIB
 Léandro 30/12/2020 fils de Sandra PELTIER
et de Alexandre DA COSTA
 Soan 01/01/2021 fils de Sopheavy SIM
et de Julien SCHWARTZ
 Noah 04/01/2021 fils de Marie LITZLER
et de Fabrice THOMAS

Décès

11/12/2020 Rémi KOHLER à l'âge de 60 ans
 13/12/2020 Fabien MEISTER à l'âge de 58 ans

Mariage

19/12/2020 Bruno DE SOUZA NUNES
avec Stéphane BARTH

Si vous ne souhaitez pas qu'il y ait une parution vous concernant, dans la rubrique « Carnet » du Sierentz Infos, lors d'une naissance, d'un mariage, d'un décès ou d'un anniversaire, merci de bien vouloir nous le signaler en Mairie.





À la Une



Un Trophée pour les « BARBANATURE »

La Nature, on la voit, on la sent, on la touche, on la goûte, on l'entend !
Une richesse naturelle importante pour mettre
en exergue tous leurs sens.

Le projet mené par Juan, Agnieszka, Sabrina, Céline, David et Mamadou s'est vu récompensé par le Trophée des Collectivités d'Alsace organisé par L'Alsace et les DNA.
Un vrai coup de cœur pour le jury. Un trophée mérité pour un projet 100% nature développé par les Barbapapas.

Grandir dehors : un projet qu'expérimentent 28 enfants depuis septembre. Exceptés les repas, toutes les activités se déroulent en extérieur.

Idéalement situé, proche du parc du domaine HAAS, de l'école maternelle, et de la rivière, cet espace s'enrichit

constamment. Encore dernièrement un four a été fabriqué par les animateurs et une chaumière verra bientôt le jour. Toutes les activités sont pensées autour des éléments naturels.

Au contact du vivant (plantes, matériaux, terre, bois, animaux) les enfants s'épanouissent davantage. Un espace d'explorations et d'expériences sans limite.



Séance du 5 janvier

Urbanisme - Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)

La société ALDI a déposé en mairie de Sierentz un permis de construire pour l'aménagement d'une grande surface (999 m² de surface de vente) rue des Romains sous le numéro PC 068 309 20 F 0032. Ce projet est situé sur l'emprise foncière de l'établissement le Best Of, discothèque fermée depuis le début de la crise sanitaire, dont la superficie est de plus de 64 ares. La pertinence de l'installation de cette grande surface en zone d'activités pose question au regard des dispositions du code du commerce, en termes d'aménagement du territoire, de développement durable et de protection des consommateurs.

M. le Maire expose les motivations liées à cette saisine. Ce permis porte sur 999 m², soit 1 m² sous le seuil qui provoque la saisine de la CDAC chargée de statuer selon différents critères, tels que l'aménagement du territoire et la localisation du projet, son intégration urbaine, la consommation d'espaces et de stationnement, les effets que cela peut avoir sur l'animation urbaine de la commune par rapport aux projets déjà existants, les effets également en matière de circulation.



L'article L. 752-4 du code du commerce issu de la loi de modernisation de l'économie a instauré un dispositif dérogatoire au seuil de 1000 m². Ainsi dans les communes de moins de 20 000 habitants, le Maire a la faculté de proposer au Conseil Municipal de saisir pour avis la CDAC pour les projets de création et d'extension de commerce et d'ensemble commercial entre 300 et 1 000 m².

Les aspects de développement durables sont examinés par la CDAC, en termes d'insertion paysagère et architecturales, l'usage de matériaux. Elle examine aussi la contribution du projet en matière sociale de manière large : animation et développement économique du centre-ville et des communes limitrophes.

Le Conseil Municipal, après délibération, à 20 pour et 2 absentions,

demande la saisine pour avis de la CDAC sur le projet de permis de construire susmentionné et autorise le Maire ou son Adjoint Délégué à prendre toute disposition en ce sens et à signer tout document y afférent.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie et est consultable sur le site www.sierentz.fr

Circulation

Etude de circulation et stationnement

La circulation et le stationnement dans Sierentz, en particulier dans les rues et ruelles du centre de la commune, sont parfois délicats.

Conformément à ses engagements de campagne, la Municipalité a décidé de lancer une étude diagnostic sur ces problématiques de circulation et de stationnement. Les habitants, et plus spécifiquement les rive-

rains, seront consultés afin de s'exprimer à ce sujet. Malheureusement, l'atelier projet qui devait se réunir dès le mois de novembre dernier pour y travailler est repoussé du fait du contexte sanitaire, qui interdit toute réunion de ce type. Ces rencontres se tiendront dès que possible.

ORTHAlement Alsacien

Haïkus

Le haïku est un poème court de 17 pieds répartis en trois vers composés respectivement de 5, 7, 5 pieds. Il utilise le langage sensoriel pour capturer une émotion ou une image.

im Spitalzimmer

bisch dü im Ragaträpfla

àm Fanschter dänkbàr

Dans la chambre d'hôpital, tu es reconnaissant à la gouttelette de pluie sur la vitre

Errinerunga schanka

im hocha Àlter

Rosa im Winter

Les souvenirs offrent au grand âge des roses en hiver

im Harz verblüetet

d'alemànischsa Wehmüt

doch s'Fiirla glunzt noch

Dans le cœur saigne la mélancolie alémanique, mais le feu rougeois encore

Alti Büraregla fer d'r Hornung

(Anciennes sagesses paysannes)

Wenn im Hornung d'Schnoka giige, mian Sie im März schwiige

Si en Février les moustiques jouent du violon, ils devront se taire en Mars

Ìm Hornung mian d'Stirm fàkle, dàss im Ochs d'Härner wàkla...

En février, les tempêtes doivent tourbillonner à faire trembler les cornes du bœuf...

Schnitzelbànk : " D'Säu isch üssgrisse "

A Carnaval, en février, ce pamphlet en dialecte alsacien était jadis le canard de l'époque.

Satire villageoise écrite par les conscrits, elle glosait sur nos égarements, déconvenues et querelles de clocher !

Avec quelle jubilation immodérée « le Schangele üss'm Dübaggasslé » montrait un passage de ce papelard à son voisin d'en face : « Dü Robert, hàs ch gsah, dr Frànz üss'm Bachgasslé isch scho widder amol im Schnitzelbànk ! »

Fallait-il amuser la galerie avec ces ragots ! ... Oui ! ...

Mille fois oui, que diantre ! ... Déjà au 17^e siècle, nos littéraires Molière et La Fontaine faisaient glousser de plaisir le « Roy et sa Cour » pour le ridicule des « Femmes savantes » ou les flatteries de « Maître Renard ».

D'Hornung Witz

(Sourires de février)

Gehn zwei Eskimos heim...

Frogt einer d'r ànder : « Wo isch den eigendlich di Iglu ? »
Verschrocke meint d'r ànder : „Oh je, ich hãb s'Glettisa nit usgsteckt!“

Deux esquimaux rentrent à la maison.

Soudain, l'un demande : « Mais où est passé ton Igloo ? »

Effrayé, l'autre répond : « Mince, j'ai oublié de débrancher le fer à repasser ! »

L'avenir

Comment l'envisager par les temps qui courent ?

En réponse, je vous propose quelques proverbes.

1. Optimiste, quelle que soit la langue

« Après la pluie, le beau temps »

« Nach Regen kommt Sonnenschein »

« m Raga folgt Sunnaschiin. »

2. Fataliste, quelle que soit la langue

« Qui vivra verra »

« Zeit wird es zeigen »

Le temps le montrera.

« Wie's kummt, so geht's »

« Comme cela vient, cela va » ou « Comme cela viendra, cela ira »

3. Mystérieuse : la formule de ma grande tante Marie, dont j'ai encore du mal à comprendre le sens (d'où une traduction sans doute approximative)

« Maidala, dü wirsch noch blàuia Wunder erlaw ! »

Ma petite, tu vivras encore des miracles bleus !

ou : *Ma petite, tu en verras des vertes et des pas mûres !*

Mensch dàs Gschrei in Sierentz denne ! ...
A Säu vom Bür isch ku ge z'renne
Mir han sie kennt àm strämme Murre
Mit Vollgàs kommt sie zu uns ge surre
Bim „Frànz“ àm Bäch, hãt sie gstarte (1)
Un àlles verträmpft in sim natta Gärte
In da Zelleri, nielt sie mit da Pfote
ó Bohnestacka lige àm Bode! ...
Vom Dorf isch àlles mobil gmàcht worde
D'Polizèi, d'Pumpiers un d'Gmein Konsorte
Mit Gwàlt z'Morge, isch s'Schwin üssgrisse
Un d'gànzi Stross isch jetz «versch...e»
Im „Säuruntz“ isch sie uff d'Ante gänge
Un hãt fàschtgär dr Ratsch no gfänge
A Pumpier hãt d'Säu verwitscht da Obe
Un hãt vom Tierschutz a Medaille zoge
(1) In da Johre 1980, isch dr Frànz àls Bächgassleràmbo deift worde.

Déjections canines

Rappel
civisme

Comme nous le rappelions dans le numéro 340 du mois de décembre, des installations avec distributeurs de sachets pour déjections canines sont à votre disposition à différents endroits de la Commune (rue de la Marne, rue des Tisserands, rue du Mal Joffre, autour de la gare, etc...).

Malgré les différents rappels au civisme, nous constatons, ainsi que de nombreux riverains, trop régulièrement des incivilités. C'est pourquoi, Monsieur le Maire a pris un arrêté municipal pour verbaliser d'une amende de 135 € ceux qui seront pris en flagrant délit de non-ramassage.

Rappelons que le nettoyage de ces salissures a un coût pour la collectivité et engendre d'importantes nuisances pour les Sierentzois.



La paroisse Saint Martin communique

La communauté des dix paroisses du secteur de SIERENTZ publie un bulletin mensuel d'une quinzaine de pages qui paraît onze fois par an, « LE LIEN INTERPAROISSIAL ». Vous y trouverez des textes de réflexion, le calendrier et les horaires des offices, des réunions et de différentes manifestations, des informations diverses, etc. Le montant de l'abonnement (8€) est encaissé au cours du mois de février par les porteurs.

Si vous n'êtes pas abonné(e) vous pouvez, pour le recevoir, vous adresser au presbytère par e-mail terredepromesses@orange.fr

ou par téléphone 03 89 81 54 20 en indiquant vos nom, prénom et adresse,

ou remplir une feuille d'inscription que vous trouverez à l'entrée de l'église, dans le clocher, et la déposer dans la boîte aux lettres du presbytère au 5 rue Poincaré.

Influenza aviaire

Recensement des détenteurs de volaille et d'oiseaux

Le recensement des oiseaux est obligatoire depuis la parution d'un arrêté en 2006. Ce recensement concerne les détenteurs "non commerciaux" de volailles (basse-cour) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur.

Le formulaire (Cerfa n°15472*01) pour déclarer la détention d'oiseaux est disponible sur le site internet de la Ville, dans les « Actualités », ou en mairie. Une fois complété, vous pouvez l'envoyer ou le déposer en mairie.



Permanences d'information sur le logement

Vous avez des questions, un projet ou des difficultés dans le domaine du logement ?

L'ADIL 68 est là pour vous renseigner, vous conseiller et vous orienter.

Location, accession à la propriété, rénovation, copropriété, fiscalité... Les juristes de l'ADIL sont à votre écoute pour vous informer sur les aspects juridiques, fiscaux et financiers liés au logement et à l'urbanisme. Leurs conseils sont personnalisés, neutres et gratuits !



Grâce au soutien de Saint-Louis Agglomération, vous pouvez consulter l'ADIL :

- lors de ses permanences (sans rendez-vous) à Sierentz, le 2^{ème} jeudi du mois, de 9h00 à 12h00, au pôle de proximité, 57 rue Rogg Haas.
- par mail : contact@adil68.fr

• ou par téléphone au 03 89 46 79 50
Toutes les coordonnées et horaires sont sur le site www.adil68.org

Belle promenade sur les hauteurs de Sierentz

Départ: devant la mairie

Se diriger vers la sortie de Sierentz en suivant la nationale direction Mulhouse. Rejoindre la piste cyclable jusqu'au hyperU. Tourner à gauche passer devant le hyperU et se diriger vers la colline. Suivre le chemin principal jusqu'au haut de la pente.

Une fois en haut prendre à gauche. Suivre Uffheim, triangle rouge.

Après une belle vue sur Uffheim le chemin descend assez raide et rejoint la départementale. Prendre à gauche direction Sierentz.

Durée totale: 1h30.

Nicole HAAS



Vous aussi, vous souhaitez partager avec les lecteurs du Sierentz infos vos idées de balades, vos photos de Sierentz ?

Envoyez vos contenus à l'adresse mail suivante :

public@mairie-sierentz.fr

Bonnes balades à tous !

Environnement

Moment de grâce

Un matin du 1^{er} confinement, la nature vient à nous...

Photos prises par Monsieur Patrick AGUILLON, merci à lui pour ce partage d'un moment insolite.



La tribune du groupe minoritaire

La société Aldi souhaite se porter acquéreur de la parcelle de 64 ares du Best Of, afin d'y implanter une grande surface de moins de 1000 m². Le conseil municipal a autorisé le maire à saisir la Commission Départementale d'Aménagement Commercial pour seul avis consultatif.

La liberté d'entreprendre implique le droit de créer et d'exercer librement une activité économique dans le domaine de son choix et comme il l'entend. Alors pourquoi porter entrave à une volonté privée visant à élargir l'offre commerciale ainsi que des emplois sur notre commune ?

Texte transmis par le groupe minoritaire

Nouvelle rubrique

La Bicéphale a ouvert ses portes à Sierentz en février 2020. Jéromine DECAUDIN et Florian DUMONTEIL brassent leurs bières sur place, dans leur local de 300 m2 composé d'un magasin de vente et d'un bar, attenant à l'espace de production et de stockage.



Tous deux brasseurs de formation, ils réalisent leurs recettes 100% maison, avec des ingrédients exclusivement bio, et si possible locaux : du houblon biologique venu d'Obernai, des orges et levures françaises. Ils ont à cœur de réduire l'empreinte carbone de leur production à son minimum.

Dans l'espace dédié au brassage, le brassin de 1000 litres est préparé à partir de 300 kg de céréales versés par Florian dans la cuve, que Jéromine remue au fourquet, auxquels on ajoute 500 litres d'eau. La cuverie est équipée de fermenteurs de 1000 litres dans lesquels le mélange reposera ensuite 2 ou 3 semaines selon les levures utilisées. Pendant ce temps, la levure consomme le sucre des céréales, donnant à la bière l'alcool et les bulles de CO².



La bière est ensuite mise en fût de 20 litres ou embouteillée à la main, capsulée et étiquetée. Au final, les drêches sont récupérées et données pour l'alimentation animale.

Actuellement, nos brasseurs en sont à leur 22ème brassin, 22 000 litres de bière ont déjà été produits à Sierentz ! Avec Monsieur responsable des blanches, Madame des ambrées, les blondes et les pils étant créées en commun.



La deuxième activité de la Bicéphale, c'est la limonade : 4 heures d'ébullition pour un mélange d'eau, de jus de citron biologique et de sucre de canne et de betterave.



Toute la production de bière et de limonade est labellisée agriculture biologique.

Un joli magasin de vente et espace bar, entièrement réalisé par nos deux brasseurs avec du bois et de la décoration de récupération, crée une ambiance chaleureuse pour la clientèle.

Lorsque le contexte sanitaire le permettra, la Bicéphale souhaite organiser des événements festifs en terrasse, des concerts, en partenariat avec leurs voisins du Caf@Scape. Des visites guidées avec dégustation seront proposées.

Ces nouvelles enseignes donnent une vitalité nouvelle à la zone artisanale, qui ne demande qu'à s'animer dès que possible !

Recrutement d'un agent d'entretien

Pour la structure accueil/périscolaire

14h/semaine (12h30-15h30 sur 4 jours, lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Poste à pouvoir immédiatement.

Candidature et CV à adresser à Monsieur le Maire

• 1 place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ

• Ou par mail : personnel@mairie-sierentz.fr



Vie scolaire

Calendrier des inscriptions pour la rentrée 2021

Les inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 auront lieu selon le calendrier ci-dessous :

lundi 15 mars	Mardi 16 mars	Jeudi 18 mars	Vendredi 19 mars	lundi 22 mars	Mardi 23 mars
Elémentaire J. Schmidt 8h15 - 11h30 13h30 - 17h	Maternelle Picasso 8h15 - 11h30 13h30 - 17h	Elémentaire J. Schmidt 8h15 - 11h30 13h30 - 17h	Maternelle Picasso 8h15 - 11h30 13h30 - 15h	Elémentaire J. Schmidt 8h15 - 11h30 13h30 - 17h	Maternelle Picasso 8h15 - 11h30 13h30 - 17h

Les inscriptions pour la petite section de maternelle

Les inscriptions pour la petite section de maternelle se feront à l'école maternelle Picasso au 2, rue Clémenceau. Seront inscrits en petite section, les enfants nés en 2018.

Les inscriptions pour le CP

Les inscriptions pour le CP se feront à l'école élémentaire Jacques Schmidt au 32, rue Rogg Haas.

Merci de vous munir des documents suivants le jour de l'inscription :

- livret de famille • justificatif de domicile • carnet de santé de l'enfant

En cas d'empêchement, vous pouvez contacter le Directeur du Groupe scolaire, M. Stéphane TRAUTMANN, au 03 89 81 54 00



Feux d'artifice à PICASSO pour la Nouvelle Année


BONNE ANNÉE 2021



La nouvelle année fut marquée par une bonne résolution à l'école maternelle PICASSO : Commencer par déguster la traditionnelle galette des Rois !



Des galettes fabriquées et dégustées par élèves.
Des rois, des Reines et des sourires !!!



DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS n°71 Edition de Sierentz

Petit Zoom sur les aventures des Barbanature en hiver !

Chanter au coin du feu, casser la glace, construire des châteaux de sable, faire des bouillasses, chercher des traces des animaux qui sont passés, jouer au loup dans les cabanes tressées, la Nature nous offre de quoi nous épanouir !



Pas de concours de Bredalas au marché de la Saint -Nicolas, ce n'est pas grave les Barbapapas ont perduré la tradition. Un jury très professionnel a pu déguster les très bons petits gâteaux, et a eu du mal à trouver un seul gagnant. Ils ont donc finalement remis trois prix.
Premier prix le groupe de Dominique G.
Deuxième prix pour le groupe d'Emilie
Troisième prix pour le groupe de Dominique F.
Bravo à eux !



Un grand élan du cœur
Toute l'équipe des Barbapapas tient à remercier les familles pour leurs dons aux Bébés du Cœur et à Terre des Hommes Alsace. Les enfants se sont tous investis dans le tri des jouets et vêtements. Les dons auront permis de réchauffer les cœurs en ce début d'année enneigé.





Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ · Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52
mairie@mairie-sierentz.fr · www.sierentz.fr

Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Pascal TURRI. Dépôt légal : février 2021.

Conception et rédaction : Commission Communication et Événements, Ysabelle EPPINGER. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr
Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé sur du papier . Crédits photos : Mairie de Sierentz, Rachel SORET VACHET-VALAZ, documents remis.

 Ville de
Sierentz